

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 novembre 2022



GRAND SITE DE LA DUNE DU PILAT

APRES L'INCENDIE DE CET ETE, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL A ENGAGE DES TRAVAUX FORESTIERS POUR PERMETTRE AU PUBLIC ET AUX USAGERS D'ACCEDER EN TOUTE SECURITE AU SITE DE LA DUNE DU PILAT ET A LA RD 218 RELIANT LE SUD BASSIN AU NORD DU DEPARTEMENT DES LANDES.

Lors de l'incendie dévastateur du mois de juillet, le site en propriété du Conservatoire du littoral de la dune du Pilat (490 ha soit 194 ha d'espace dunaire et 296 ha de forêt, dont 211 ha en forêt usagère) a été fortement impacté : seuls 26 ha de forêt usagère, au nord de la zone de l'espace d'accueil du Grand Site de la dune n'ont subi aucun dommage.

La Dune du Pilat a été accessible dès le 27 juillet, d'abord uniquement en transport en commun et à partir du 05 août, dans les conditions habituelles. Début août, seuls les écoles de surf et les propriétaires des terrains dévastés par l'incendie ont pu emprunter la RD 218, qui reste à ce jour fermée. Très rapidement, le Conservatoire du littoral a engagé les expertises forestières nécessaires, l'objectif étant de définir les premiers travaux d'urgence à entreprendre pour assurer la sécurité du public accueilli sur l'espace du Grand Site et les usagers autorisés à circuler sur la RD et les accès prioritaires.

LES EXPERTISES FORESTIERES : UN PREALABLE INDISPENSABLE

Le Conservatoire du littoral a fait réaliser deux expertises forestières entre mi-août et début septembre sur l'ensemble des parcelles sous sa responsabilité jouxtant les secteurs ouverts au public, certaines étant en forêt usagère. Il s'agissait de recenser les arbres, présentant un risque pour les visiteurs. Celles-ci ont été confiées à un expert en raison du niveau élevé de risque de chute d'arbres impactés par l'incendie.

La 1^{ère} expertise, relative à l'espace d'accueil du Grand Site de la Dune, a permis d'identifier 30 arbres brûlés, à abattre car présentant un risque pour le public.

La 2^{ème} expertise qui a débuté fin août, a permis d'identifier plus de 1500 arbres morts aux abords des 17 km de voirie des RD218, piste 214 et autres accès prioritaires.

COUT DES EXPERTISES

1^{ère} expertise : 620 € TTC

2^{ème} expertise : 16 752 € TTC

COUT GLOBAL : 21 372 € TTC PRIS EN CHARGE PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Les premiers travaux d'urgence à entreprendre pour assurer la sécurité du public et celles des usagers empruntant la route départementale et les accès prioritaires ont pu être ainsi définis.

Comment a été réalisé le diagnostic ?

Le diagnostic permet d'estimer l'impact des altérations et dégradations présentes sur la tenue des arbres, par analyse visuelle et test de sonorité de la base de l'arbre. Est ainsi déterminée la proportion de cambium détruit par le feu lorsque l'écorce n'adhère plus au bois. Chaque partie de l'arbre est observée pour repérer la présence de symptômes exprimant un défaut interne. L'état sanitaire de l'arbre est décrit par la qualification des dégradations observées (plaie neutre ou avec une altération, cavité) et leur positionnement sur l'arbre (racine, collet, tronc et charpentière). La présence de pathogènes est également indiquée et positionnée.

Les troncs et branches peuvent présenter des brûlures plus ou moins importantes et le système racinaire peut être également fortement affecté.

L'impact des altérations présentes sur la tenue mécanique du sujet est alors estimé afin de définir si l'arbre présente un risque potentiel. Lorsque cela paraît nécessaire des propositions d'intervention sont faites, soit pour la sécurité du public soit pour la gestion du sujet.

LES TRAVAUX D'URGENCE D'ABATTAGE DES ARBRES : UNE NECESSITE



Les travaux d'urgence ont été réalisés dans un premier temps en lisière immédiate de l'espace d'accueil du Grand Site de la Dune du Pilat. L'entreprise forestière est intervenue pendant une semaine début septembre. Au regard du nombre d'arbres (30), du dénivelé du terrain et de la proximité immédiate du public, les grumes d'arbres ont été évacuées par traction animale.

Dans la continuité, à partir de mi-septembre d'autres travaux ont été engagés sur les parcelles sous responsabilité du Conservatoire du littoral, jouxtant de part et d'autre la route départementale fermée compte tenu du risque important de chute d'arbres.

La composition du boisement (répartition feuillus/pins), son état et la topographie des parcelles conditionnent les interventions. La plus forte proportion de sujets à abattre se situe dans les zones ayant subi un feu intense sur lesquelles les quelques sujets sains ayant peu ou pas d'avenir et pouvant atteindre une cible (voirie, camping...) ont été également abattus.

Présentant un caractère d'urgence, ces travaux réalisés en site classé n'ont pas fait l'objet de déclaration, un arrêté préfectoral du 15 septembre permet ces opérations de coupe sans autorisation préalable.

COUT DES TRAVAUX

1ère intervention : 30 600 € TTC

2ème intervention : 215 520 € TTC

COUT GLOBAL : 246 000 € TTC PRIS EN CHARGE PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

En forêt usagère, le respect des baillettes et transactions.

Une partie des parcelles sous responsabilité du Conservatoire se trouve en forêt usagère.

Une forêt usagère est une forêt « grevée de servitudes assumées par les propriétaires privés ou publics des parcelles qui la constituent au profit d'usagers. » la forêt de La Teste-de-Buch est la seule, aujourd'hui, à bénéficier encore de ce statut fondé en titre par une série de « baillettes et transactions » remontant, pour les plus anciennes, au début du XVème siècle.

Ce massif forestier ne ressemble pas aux forêts de sylviculture classique. Il s'agit de peuplements d'origine naturelle, dotés de caractéristiques singulières en termes de biodiversité, de paysages et de patrimoine culturel. Exploitée pour sa résine depuis plus de 2 000 ans, cette forêt de dunes n'a pas été gérée dans le cadre de la sylviculture landaise conventionnelle, ce qui lui donne un visage particulier, rare dans la forêt landaise.

Le Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, l'entreprise forestière mandatée pour entreprendre les travaux, les représentants de la commune de La Teste de Buch et des 4 syndicats de la Forêt usagère (2 pour les propriétaires et 2 pour les usagers) se sont réunis le 07 octobre pour partager les modalités de mise en œuvre des travaux d'urgence et évoquer le devenir des bois coupés. L'Association de défense des droits d'usages de la forêt usagère (ADDUFU) a été conviée à s'associer à la démarche en participant à la seconde réunion (28 octobre).

L'objectif affiché par le Conservatoire du littoral au cours de ces réunions est de veiller au respect et à l'application des baux et transactions de 1917 et ce, malgré l'urgence d'entreprendre ces travaux d'intérêt public manifeste pour le territoire.

Compte tenu de ce contexte si particulier, l'ensemble des parties a acté que la recette de la vente de bois générée par ces coupes d'urgence, estimée à ce jour autour de 20 000 €, serait affectée au Conservatoire du littoral qui finance l'intégralité des travaux, en déduction de la dépense réalisée. Ce montant sera consolidé avec l'adjudication des bois qui doit être organisée par les syndicats d'ici la fin de l'année.

S'ENGAGER POUR LE FUTUR ET LA REGENERATION DE L'ESPACE NATUREL : UNE RESPONSABILITE A PARTAGER

Après le passage ravageur du feu en juillet et l'impact des interventions d'urgence pour abattre les arbres dangereux pour le public, des interventions complémentaires vont avoir lieu début 2023 pour évacuer les bois incendiés à l'intérieur des parcelles afin de prévenir une attaque parasitaire. Nous pourrions ainsi au printemps évaluer la proportion d'arbres ayant réussi à survivre à ce traumatisme. Une période de surveillance sur les parcelles commence pour le Conservatoire du littoral et son gestionnaire, le Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat, pour surveiller l'évolution des populations de scolytes du pin et évaluer les possibilités de régénération naturelle, en associant dans cette démarche scientifiques et experts naturalistes afin d'améliorer les connaissances pour penser des futurs possibles.